

**Question avec demande de réponse écrite E-003287/2018
à la Commission (Vice-Présidente / Haute Représentante)**
Article 130 du règlement
Marie-Christine Arnautu (ENF)

Objet: VP/HR - Renouer des liens diplomatiques étroits avec la Fédération de Russie

Depuis que la Crimée a voté par référendum son rattachement à la Fédération de Russie en mars 2014, de nombreuses mesures restrictives ont été prises à l'encontre du gouvernement russe. Certaines ont été prolongées jusqu'en 2019. Néanmoins, la réélection de Vladimir Poutine, le 18 mars 2018, pour un quatrième mandat confirme fortement l'adhésion du peuple russe à la politique menée par son président.

De plus, le ministre de l'intérieur italien, Matteo Salvini, a rappelé l'importance d'une forte coopération avec la Russie, à l'instar de la coalition autrichienne actuellement au pouvoir. Le président américain, Donald Trump, quant à lui, a appelé le G7 à réintégrer la Russie. Il a été soutenu par le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, lui-même favorable à une révision de la politique des sanctions internationales frappant la Russie. La prise de conscience par de nombreux chefs d'État de l'importance de coopérer étroitement avec la Russie témoigne d'une volonté d'apaisement qu'il faut encourager.

Aussi, la Haute Représentante entend-elle également travailler à rétablir des relations de confiance et une coopération de haut niveau avec les autorités russes, notamment en demandant la levée des sanctions qui pèsent sur les entreprises et les agriculteurs européens et qui nuisent à la bonne entente des peuples d'Europe?